CONGRES NDOG BATJECK

COMMISSION DE POLITIQUE GENERALE ET DEVELOPPEMENT

La famille Ndog Badjeck affirme son identité en tant que entité unie et insoluble ainsi que son appartenance irréfragable (incontestable) au peuple BASSA'A-BATI-MPOO et à la tribu BASSA'A.

La famille Ndog Batjeck dispose des ressources importantes et d'un potentiel certain sur tous les plans, malheureusement faute en grande partie d'une bonne organisation, nous restons à la traine.

Les générations se succèdent depuis des lustres sans qu'un changement notable ne se produise ; nous continuons de trainasser (trainailler) plaisamment.

Il nous incombe dès lors l'impérieuse obligation de sortir de cette torpeur pour nous tourner résolument vers l'avenir. Nos projections doivent à ce sujet porter essentiellement et prioritairement sur la promotion du développement de notre communauté au triple plan économique, social et culturel, avec un accent tout particulier sur l'épanouissement et le progrès de chacun et de tous ainsi que de toutes les composantes. C'est alors que nous pourrons nous imposer comme acteur et partenaire d'envergure au plan local, départemental, régional et même national. Objectif ambitieux dira-t-on et qui ne peut être atteint qu'à moyen voire à long terme, d'où l'impérieuse nécessité d'en jeter dores et déjà les bases et de réaliser la fondation de cette nouvelle vision.

Pour que cette politique puisse prendre corps et cesse d'être une vue de l'esprit, un certain nombre de préalables doivent être remplis par notre communauté

I- ASSUMER SON IDENTITE PLURIELLE

La caractéristique essentielle de la famille Ndog Batjeck est sa diversité au double plan sociologique et environnementale (juxtaposition de plusieurs sous-classes, ethnie, localité d'implantations différentes et même éloignées les uns des autres etc.)

Cette pluralité est souvent à l'origine de nombreux rejets, incompréhensions, et mésententes.

Pour un nouveau départ, la famille doit désormais capitaliser au mieux son identité plurielle afin que celle-ci cesse d'être une source de division, de discrimination, de conflits, d'exclusion et de clivages de toutes sortes pour devenir une grande force, un moteur à plusieurs temps pour son développement afin que notre communauté soit véritablement une société homogène où règne l'unité, la cohésion la paix et l'amour ; c'est alors qu'elle deviendra une famille.

II- SE DOTER D'UN CODE DE CONDUITE.

Il s'agit de fixer un certain nombre de règles saines qui doivent réguler la vie en communauté afin qu'il y règne la discipline, la sécurité, la tranquillité et la paix.

Ces règles devraient:

- Etre en conformité avec le droit positif camerounais, notamment en matière de liberté individuelles et collectives
- S'inspirer des aspects et d'éléments positifs de la tradition
- Respecter les croyances et convictions religieuses des uns et des autres, la tradition ayant elle aussi ses propres croyances

Une fois de plus les lois et règlements de la république du Cameroun ((ayant) la primauté sur tout le reste.

III- CREER LES CONDITIONS FAVORABLES A UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Il s'agit d'inventer des politiques ou mesures de facilitations de toutes les initiatives et activités créatrices de richesses aussi bien dans nos villages qu'au sein de nos communautés urbaines il s'agit de :

- La disponibilité de facteurs de production dans les villages par exemple
- L'esprit de coopérative associative c'est-à-dire de mise en commun des moyens en vue de les fructifier, aussi bien en ville qu'à la campagne
- Bien d'autres initiatives

Il s'agit en gros d'une organisation bien pensée et des actions d'envergure tous azimuts qui promeuvent le développement collectif et le bien être individuel.

IV- ACCENTUER L'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE

Une politique efficace d'encadrement des jeunes est indispensable pour la survie de notre famille dans l'environnement actuel de concurrence et de domination. Cette démarche doit porter entre autres sur:

- Le suivi de la jeunesse estudiantine (du primaire au supérieur)
- Le suivi de la jeunesse rurale
- La mise en place de mécanismes qui permettent l'éclosion et l'épanouissement d'une jeunesse créative et l'encouragement et la reconnaissance des efforts des jeunes.

V- SE DOTER DE MOYENS ET D'INSTRUMENTS PERMETTANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES

Les objectifs fixés ne peuvent êtres atteints que s'ils sont assis sur ensemble de moyens et mécanismes leur servant de supports tels que :

- Les moyens humains :

Il s'agit d'hommes et de femmes capables de traduire dans les faits les orientations fixées et de conduire jusqu'à leur réalisation effective et efficiente les projets arrêtés.

- Moyen financiers:

Il s'agit là du nerf de la guerre ; après les bonnes intentions et des ré solutions unanimes, il faudra trouver l'argent nécessaire pour financer les activités retenues afin que celles-ci deviennent des réalités. Cela exige de chacun et de tous une contribution financière minimale.

- Des mécanismes et instruments de financement :

Ils s''agit d'un certain nombre de structures et de stratégies qui nous permettront de collecter, de sécuriser, d'utiliser au mieux le maximum de moyens financiers

- Des instruments et structures d'échanges

Ils devaient permettre d'optimiser la commercialisation de la production sur le plan local et d'intensifier les échanges avec d'autres communautés.

II-DEVELOPPEMENT

Le développement peut être compris comme un essor, un envol, un élan. En ce qui nous concerne ici, il s'agit de sortir de notre léthargie actuelle, pour mettre en place des politiques qui permettent d'entreprendre des actions qui emportent l'amélioration des conditions de vie de nos populations et emportent le progrès et la prospérité individuelle et de tous.

Ces actions doivent être déployées dans plusieurs domaines :

A- AU PLAN ECONOMIQUE : La réflexion in portera prioritairement sur :

- 1) Les routes;
- 2) Le transport;
- 3) L'agriculture;
- 4) L'élevage;
- 5) La pisciculture;
- 6) L'industrie et l'arisant;
- 7) Le commerce et la commercialisation,
- 8) L'électricité, l'électrification rurale;
- 9) L'eau, l'hydraulique villageoise (rurale);
- 10) Le numérique;
- 11) L'Environnement;
- 12) Les services (finances, banques, microfinance, assurances etc.;
- 13) Autres.

B- AU PLAN SOCIAL

Nous nous pencherons notamment sur le problème :

1) Santé et Hygiène ;

- 2) Education;
- 3) Habitat;
- 4) Sport et Education Physique;
- 5) Jeunesse;
- 6) Fléaux sociaux (désœuvrement, Alcoolisme, Drogues et Stupéfiants).

C) PROJECTIONS SUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES

Nous proposons que l'accent soit mis et les actions menées prioritairement sur les aspects suivants :

1) La mise en place d'un Fonds Communaire de Développement (FCD) : Il s'agit ici d'un préalable à toute action véritable de développement.

Ce fonds est destiné au financement :

- a) des projets à réaliser en régie (entretiens courant et léger des routes, création des pépinières, etc...);
- b) du montage et du suivi des dossiers à déposer dans différentes administrations (structures) publiques parapubliques et même privées;
- c) d'autres actions de développement.

2) L'entretien routier léger

Nous devons penser une organisation interne qui permette qu'à côté des interventions publiques, nous puissions nous mêmes assurer l'entretien léger manuel ou à l'aide d'engins de génie civil de nos principaux axes, de manière régulière.

L'entretien routier manuel qui pourrait prendre la forme de comités d'entretien routier devrait s'organiser au niveau des villages à une fréquence régulière et consisterait à boucher les nids et poules, à traiter les bourbiers et à dégager les abords de routes.

3) L'augmentation de la production agricole

- a) Elle passe nécessairement par le rajeunissement des agriculteurs qui elle-même est subordonnée à la mise à la disposition des jeunes par leurs parents et / ou de la communauté d'importantes superficies de terres cultivables et fertiles.
- b) Ensuite, il importe d'évaluer sans complaisance, les besoins en (quantité et en qualité), en semence et autres intrants agricoles dans les deux composantes de l'agriculture :
 - -les cultures pérennes ou de rente :
 - mise en place des pépinières de cacaoyer et de palmier;
 - l'utilisation des engrais et des pesticides ;
 - · autres.
 - les cultures vivrières :
 - mise à disposition des semences améliorées;
 - diversification des cultures ;
 - utilisation des engrais et pesticides
- -introduction des cultures nouvelles, notamment maraîchère.
 - -rajeunissement des plantations existantes ;
 - -création de nouvelles plantation y compris par l'élite.

4) Promotion de l'élevage et de la pisciculture : Il s'agit :

- a) De créer et d'empoissonner des étangs ;
- b) De créer des fermes de petite et moyenne taille en vue de l'élevage moderne notamment de la volaille et de porcin, y compris par l'élite;
- d) D'améliorer le rendement de l'élevage domestique jusqu'ici pratiqué par nos populations rurales

5)Création des conditions d'une bonne commercialisation des produits agricoles

En vue d'une meilleure commercialisation qui permettra aux agriculteurs notamment de jouir pleinement de produit de son labeur, nous proposons :

- a) La mise sur pied d'une coopérative qui aura pour mission de collecter, de centraliser et de commercialiser pour les comptes des producteurs, la production en cacao et en huile de palme. La collecte pourra s'effectuer directement auprès des planteurs ou par l'entremise de marchés de collecte à créer dans chaque village;
- b) La création de marchés de commercialisation des produits vivriers.

6) L'électrification rurale

Les actions engagées devraient être suivies et de nouvelles initiées en vue de :

a) L'extension du réseau électrique national dans nos différents villages ;

b) l'installation et l'utilisation des nouvelles sources d'énergie en particulier les énergies renouvelables telle que le salaire, y compris par des initiatives personnelles.

7) L'hydraulique villageoise

Les actions dans ce domaine devraient porter prioritairement sur :

- l'aménagement des sources existantes notamment dans les localités peu peuplées ;
- la réalisation des forages et des puits aménagés en fonction de l'importance démographique de nos peuplements avec le concours des pouvoirs publics, des organismes et partenaires privés.

8) L'éducation

L'encadrement et l'accompagnement de la jeunesse scolaire et estudiantine devrait être inscrits au premier plan par des actions visant :

- l'amélioration du taux de scolarisation ;
- à encourager l'effort et à créer l'émulation par l'attribution de bourses d'outils et manuels scolaires aux meilleurs :
- l'amélioration du cadre de travail dans les écoles, collèges et lycées installés dans nos villages ;
- assurer l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle des jeunes ;

9) La santé.

Les actions à entreprendre dans les villages devraient être orientées vers :

- l'amélioration du fonctionnement des centres de santé existants ;
- la création et l'ouverture d'autres formations sanitaires publiques et privées ;
- l'organisation des visites médicales;
- l'organisation des campagnes de traitement gratuite de certaines pathologies.

Tels sont nous semble-t-il Mesdames et Messieurs et congressistes les principaux défis qui interpellent notre communauté aujourd'hui. Ils s'accommodent mal de certains comportements rétrogrades qui caractérisent nos populations. Ces défis nous imposent d'utiliser à bon escient toutes nos compétences. Ils nous interdisent de mettre au-devant de la scène certaines attitudes négatives basées sur les origines des uns et des autres qui engendrent des complexes de supériorité de certains sur d'autres, et j'en passe.

Le vrai combat doit être celui de l'unité, de la solidarité et du progrès.